AGEFOS PME AIN
580 rue Lavoisier - BP 3
01960 PERONNAS
Tél : 04.74.32.75.50
Fax : 04.74.21.71.45
ain@agefos-pme.com

AGEFOS PME RHONE-ALPES

Formation professionnelle PRÉ-BORDEREAU de versement 2012

Renseignements pour le calcul simplifié des contributions

A retourner **Avant le 31 JANVIER** 2012

RETOUR par FAX au :

En retour de ce document, nous vous adresserons le bordereau AGEFOS PME renseigné, avec les indications nécessaires pour vos contributions au titre du Plan de Formation, de la Professionnalisation et du Congé Individuel de Formation.

▶ **Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous.**

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES
(à compléter ou modifier si nécessaire)

N° adhérent _____

Code TVA intra communautaire _____

N° SIRET |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code NAF |_|_|_|_|_|

Activité principale _____

Convention collective _____

Assujetti TVA : ☐ oui ☐ non Taux TVA _____

Contact _____

Téléphone _____

Fax _____

Courriel _____

Retour du bordereau de versement

☐ A l'entreprise ☐ Au cabinet comptable *(coordonnées à compléter ci-dessous)*

Nom _____

Adresse _____

Tél. _____

N° Siret du cabinet |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : _____

Cachet de l'entreprise

Signature _____ Le ____/____/2012

Nom/Prénom Signataire _____

Fonction _____

Composition du personnel *(Hors contrats aidés)*

Effectif moyen annuel *(selon DADS 2011)* _____

Effectif réel au 31 décembre 2011		Hommes	Femmes
catégories	Ouvriers non qualifiés		
	Ouvriers qualifiés		
	Employés		
	Techniciens, Agents de maîtrise, VRP		
	Ingénieurs, Cadres, Dirigeants		
	TOTAUX		

1ère Année de franchissement du seuil

→ + 10 salariés _____ → + 20 salariés _____

Montant total des salaires bruts 2011 (cf base DADS au 31.12.2011) _____ €HT

dont **Masse Salariale des CDD** _____ €HT

Effectif CDD _____ dont Hommes _____ Femmes _____

DÉPENSES DÉDUCTIBLES

Versements conventionnels à la branche
(selon disposition de la CCN)

Nom du collecteur :

Acomptes versés au collecteur de branche :

→ au titre du Plan de formation : _____ €H.T.

→ au titre de la Professionnalisation : _____ €H.T.

Autres dépenses déductibles

Acomptes versés à AGEFOS PME :

→ au titre du Plan de formation : _____ €H.T.

→ au titre de la Professionnalisation : _____ €H.T.

Autres dépenses imputables (Plan de formation) : _____ €H.T.

A préciser : _____

FRAIS DE C.C.I. AFFECTÉS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Montant de la Taxe pour frais de CCI : _____ €H.T.

Cochez la circonscription* dont vous dépendez :

☐ Annecy ☐ Grenoble ☐ Thiers
☐ Annonay ☐ Le Puy ☐ Valence
☐ Aubenas ☐ Lyon ☐ Vienne
☐ Bourg-en-Bresse ☐ Mâcon ☐ Villefranche-sur-Saône
☐ Châlon-sur-Saône ☐ Roanne ☐ autres (joindre liste)
☐ Chambéry ☐ Saint-Etienne / Montbrison

** Si plusieurs établissements, joindre la liste détaillée.*

Montant des aides publiques perçues en 2011 au titre de la formation : _____ €H.T.

AGE 9017 - 12/2011 - semacrea.com

Les informations au titre du présent questionnaire sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 n° 78-17 "Informatique et libertés".

AGEFOS PME régionale est délégataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises
AGEFOS PME sise, 187 quai de Valmy - 75010 Paris - SIRET 301 761 987 00330 - Code NAF 9499Z, agréée par arrêté ministériel du 24.01.1973 renouvelé le 20.09.2011

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION